

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1569

présenté par

M. Vatin, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Audibert, M. Menuel,
M. Hemedinger, Mme Porte, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Trastour-Isnart et
Mme Bouchet Bellecourt

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« imprimés »

insérer les mots :

« en plastique , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Certains prospectus publicitaires sont en plastique. Interdire ceux en papiers et cartons uniquement risquerait d'influencer les fabricants à se rabattre sur le plastique.